

Trouvez la question qui correspond à chacun de ces passages. Écrivez la lettre dans les cases correspondantes. Une de ces questions ne correspond à aucun de ces passages. Écrivez vos réponses sur la feuille du candidat. L'usage du dictionnaire est autorisé.

De l'interactivité à la réalité virtuelle, la révolution à ne pas manquer

1. Il est au monde informatisé ce qu'un individu en bonne santé est à la société en général. Il parle, voit, entend, enregistre, répond, bref communique. L'ordinateur ne sait pas encore faire cela aussi bien, mais il devient, chaque jour, un partenaire plus dévoué. L'étape actuelle de cette communication, baptisée « multimédia », est le mariage d'images fixes ou animées, de sons, de textes, de programmes informatiques.
2. Les premiers micro-ordinateurs sont apparus vers la fin des années 70. Mais la notion de multimédia ne s'est fait entendre qu'une dizaine d'années plus tard. Pour y parvenir, les progrès technologiques ont dû franchir plusieurs étapes.
3. Tandis que les processeurs devaient atteindre des puissances suffisantes pour digérer l'affichage de séquences animées, les algorithmes de compression des données devaient également permettre le stockage de gros documents. Enfin, l'idée de distribuer textes et images sur un support CD fit éclater les capacités de stockage et permit l'apparition des premiers vrais documents multimédias.
4. Il tient dans un seul mot : interactivité. La structure arborescente des documents permet à l'utilisateur d'y naviguer à sa guise : sauter d'un thème à l'autre, revenir au précédent, consulter un lexique, suivre une vidéo, se reporter à un graphique, à des photos, ou à des données techniques.
5. Les premiers à s'intéresser à ce domaine ont été les grandes entreprises. Depuis un peu moins de dix ans, des applications faciles à utiliser et d'un grand pouvoir didactique ont été réalisées. Des constructeurs automobiles ont mis toute la gamme de leurs produits dans une base de données ou sur CD-Rom, avec le dessin des pièces, les schémas de montages, le texte explicatif écrit ou oral, la vidéo de fonctionnement, etc.
6. Aujourd'hui, même des entreprises moyennes ou petites se sentent déshonorées si elles n'ont pas de présentation multimédia à proposer à leurs clients. Mais cela n'est pas qu'une mode : l'interactivité et l'accessibilité des informations permettent d'adapter à volonté l'exposé au public visé.
7. Les applications de type multimédia sont appelées à se multiplier. Par leur dynamisme et leur manière fondamentalement nouvelle de présenter les informations, elles vont forcément se répandre toujours davantage. Si l'on peut encore fort bien s'en passer, on risque ainsi de manquer un des plus formidables virages technologiques de cette fin de siècle.

Olvasott szöveg értése 1-3

8. L'enseignement est un domaine privilégié du multimédia. Grâce à lui, par exemple, les cours de langues trouvent un souffle nouveau. C'est le cas du nouveau Centre de langues de l'École polytechnique fédérale de Lausanne. Tout dans la médiathèque, estiment ses responsables, « encourage l'initiative et l'interactivité de l'apprenant : le fait de pouvoir travailler sur un thème ou une difficulté linguistique en choisissant entre différents médias est également une source de motivation ».
9. Il existe déjà une douzaine de formats pour l'image, le son et l'animation en micro-informatique. Pour les supports, le problème est identique, y compris pour les CD-Rom, qui n'obéissent pas aux mêmes normes selon qu'ils se destinent à des Macintosh ou des PC.
10. Même le regroupement des forces entre IBM et Apple ne garantit pas qu'une norme unique apparaisse dans un proche avenir. La raison en est simple : malgré la place disponible sur un CD (plus de 650 millions de caractères), cela reste insuffisant pour stocker plus d'une heure de vidéo et de son stéréo de qualité. Chacun a donc produit son propre logiciel de compression.

A	À qui s'adresse le multimédia ?
B	Depuis quand cela existe-t-il ?
C	Comment gagner de l'espace pour la numérisation ?
D	Qu'est-ce que le multimédia ?
E	Les applications multimédias sont-elles compatibles entre elles ?
F	Quel en est l'intérêt principal ?
G	Réalité virtuelle ou réalité augmentée ?
H	Peut-on vraiment apprendre avec le multimédia ?
I	S'agit-il d'un phénomène en vogue ?
J	En ai-je besoin dans l'immédiat ?
K	Quelles étaient les étapes du développement ?

Lisez le texte ci-dessous et répondez aux questions par de courtes phrases en français. Écrivez vos réponses sur la feuille du candidat. L'usage du dictionnaire est autorisé.

Grandes manœuvres pour conserver en France un tableau de Poussin

La Fuite en Egypte va-t-elle rester en France ? Sera-t-elle rachetée par un musée français ? Depuis quelques jours, le tableau de Nicolas Poussin, le plus grand peintre français du XVII^e siècle, est au centre d'une intense agitation.

Le Musée des Beaux-Arts de Lyon et le Louvre s'appêtent à faire une proposition conjointe aux propriétaires du tableau. Elle pourrait permettre de sortir d'un long blocage. A condition d'approcher le prix demandé par les propriétaires, autour de 15 millions d'euros.

Apparemment, les institutions françaises ne sont pas dans une situation très favorable. Classée trésor national, l'œuvre s'est, à ce titre, vu délivrer en août 2004 une interdiction de sortie du territoire de trente mois. La loi prévoit qu'au-delà de cette période, si l'œuvre n'a pas été achetée par l'Etat, le Ministère de la culture devra autoriser son exportation. L'interdiction de sortie de *La Fuite en Egypte* est levée depuis le 11 février. L'Etat ne peut donc plus s'opposer à son départ. « *Mais il a un délai de quatre mois, pour donner le certificat de sortie, précise l'avocat des vendeurs. Il est encore temps de faire une offre. Mais le temps presse.* »

L'adjoint au maire de Lyon chargé de la culture, reste attentif, puisque le musée de la ville est sur les rangs. « *Un certain nombre d'entreprises lyonnaises sont prêtes à faire un geste de mécénat, explique-t-il. La ville et la région Rhône-Alpes aussi.* » Les entreprises lyonnaises auraient déjà rassemblé un peu moins de 4 millions d'euros. La ville pourrait ajouter 1 million et la région autant. On reste loin du compte. L'adjoint souligne que « *les propriétaires seraient heureux que le tableau rejoigne les collections françaises. Cela dépend de la capacité des institutions françaises à offrir un prix à la hauteur d'une oeuvre exceptionnelle.* » L'avocat des propriétaires refuse de donner un prix minimal mais indique : « *Un Rembrandt de bien moins bonne qualité et en bien moins bon état a été vendu 20 millions d'euros à New York la semaine dernière.* »

Pourquoi avoir attendu trente mois pour présenter une offre ? En réalité, l'affaire est engagée depuis le début. Mais le Musée des Beaux-Arts de Lyon a caressé l'espoir de la boucler seul. Il avait même convaincu une importante entreprise de prendre en charge une part significative du prix du tableau. Cet éventuel mécène a fait faux bond au Musée, il a fallu se tourner vers d'autres pistes. Et donc demander au Louvre de se joindre à l'opération pour bénéficier de sa puissance de frappe et de son savoir-faire.

Mais le musée parisien est confronté à une difficulté : le montage envisagé croise financements privés et publics, fonds de l'Etat de collectivités locales. « *Cette opération est une première, explique le président du Louvre. Mais l'important, c'est de retenir cette toile de taille réduite peinte sept ans avant la mort du peintre.* »

De plus, Le Musée des Beaux-Arts de Lyon, qui ne possède aucune œuvre de Nicolas Poussin, souhaite l'acquérir, notamment parce que Jacques Serisier, « *le premier collectionneur de La Fuite en Egypte a été un soyeux lyonnais,* » souligne la directrice du musée de Lyon.

Ce tableau qui a ressurgi il y a vingt ans n'en est pas à sa première aventure. Il a fait l'objet d'une longue controverse à partir de 1986. Considéré comme étant de l'entourage de Poussin, il est, lors d'une vente à Versailles, mis à prix à 1300 euros et acheté à 147 000 euros par des marchands parisiens. Après nettoyage, il est exposé et publié dans la revue *Apollo*. C'est alors que les polémiques se déclenchent.

Il existe en effet deux autres versions de *La Fuite en Egypte*, dont l'une appartient à la collection américaine Johnson. Les spécialistes et historiens d'art se déchirent : quelle est la

Olvasott szöveg értése 1-3

première version et quelle est la réplique ? Du coup, les anciens propriétaires, estimant qu'ils ont été lésés lors de la vente aux enchères, réclament un tableau qu'une décision de justice leur rendra au terme d'une longue procédure.

Il est aujourd'hui admis que cette version (dite « au voyageur couché ») est l'originale. Si elle reste en France, *La Fuite en Egypte* pourrait, après un bref séjour parisien au Louvre, gagner Lyon.

Questions :

1. Qu'est-ce qui prouve l'intérêt particulier pour *La Fuite en Egypte* de Poussin ?
2. Quelle proposition les propriétaires du tableau pourraient-ils accepter ?
3. Sous quelle condition l'Etat serait-il en mesure de s'opposer à l'exportation du tableau ?
4. Sur quelles sources financières le musée de Lyon peut-il compter ?
5. Pourquoi l'avocat des propriétaires refuse-t-il de donner un prix minimal ?
6. Pour quelle raison le Musée des Beaux-Arts de Lyon devait-il s'adresser au Louvre ?
7. Qu'est-ce qui importe aux yeux du président du Louvre ?
8. Pourquoi l'acquis de ce tableau est-il important pour le musée lyonnais ?
(2 éléments)
9. Qu'est-ce qui explique que la valeur de ce tableau ait été sous-estimée à Versailles ?
10. Qu'est-ce qui a incité les anciens propriétaires à réclamer une décision de justice ?

Différents mots ont été enlevés du texte. Trouvez l'expression qui manque et écrivez-la dans les cases correspondantes. Il y a un exemple (0). Écrivez vos réponses sur la feuille du candidat. L'usage du dictionnaire est autorisé.

Hypertension artérielle : un régime plutôt que des médicaments

En France, l'hypertension 0 (touche) plus de 14 millions de personnes. Longtemps silencieuse, elle peut entraîner des **1** _____ très graves : infarctus, attaques cérébrales... 10,5 millions de Français prennent un médicament contre l'hypertension. Pourtant, 20% des plus de 50 ans **2** _____ d'hypertension sans le savoir. Dans la majorité des cas, les causes de l'hypertension restent inconnues. En revanche, certains facteurs peuvent favoriser son **3** _____ : l'âge, l'hérédité, le tabagisme, une mauvaise alimentation. Jusqu'à présent, on manquait de preuves sur l'existence d'un régime protecteur.

Une étude incluant 459 adultes, tous hypertendus modérés et non traités, faite par l'équipe de l'Institut national de la santé aux Etats-Unis, a prouvé les **4** _____ d'une alimentation à base de fruits, de légumes et pauvre en graisses saturées.

Trois groupes **5** _____ de patients ont été définis: le premier a suivi un régime standard semblable à celui de la plupart des Américains. Le deuxième, un régime riche en fruits et légumes ; le troisième, un régime **6** _____ au second, particulièrement pauvre en graisses saturées et en cholestérol.

De plus, être actif, la pratique d' **7** _____ physiques d'intensité modérée de 20 minutes, de 4 à 7 fois par semaine, est recommandée pour prévenir et soigner les troubles cardiovasculaires. Dans une étude précédente, **8** _____ sur plus de 6 000 hommes âgés de 35 ans à 60 ans, ceux qui avaient marché de 11 à 20 minutes par jour avaient réduit de 12 % leur risque de faire de l'hypertension **9** _____ à ceux qui n'avaient pas marché. Ceux qui avaient marché plus de 20 minutes par jour avaient **10** _____ leur risque de 30 %.

Íráskészség 1-2

Dans cette partie de l'examen, vous aurez deux tâches à réaliser. Dans chaque tâche, vous devez

- **produire un texte cohérent,**
- **développer chaque point de vue,**
- **utiliser un langage convenable,**
- **écrire des phrases entières,**
- **éviter l'usage d'abréviations et de mots argotiques.**

Écrivez votre texte sur la feuille du candidat.

Partie n° 1

Rédigez un texte de 250-300 mots. Développez le sujet en suivant les consignes données et créez un texte argumentatif.

Écrivez le texte sur la feuille du candidat. L'usage du dictionnaire est autorisé.

Les femmes au travail

Rédigez un article sur le thème « Les femmes au travail ». Abordez les problèmes que les femmes rencontrent dans le monde du travail en traitant les points suivants :

- Formation scientifique / économique contre études littéraires
- Grossesse / enfants / famille ou carrière professionnelle
- Discrimination au niveau des postes à responsabilité
- Inégalités salariales entre les hommes et les femmes

Taux d'activité, salaire, précarité : les écarts entre les hommes et les femmes au travail se resserrent, mais restent largement à la défaveur de ces dernières.

- En matière d'emploi, les écarts entre les hommes et les femmes se réduisent sensiblement. Mais le chemin reste long pour atteindre une vraie parité entre les deux sexes.
- Entre 1990 et 2012, la proportion de femmes actives chez les 15-64 ans a progressé de 8 points pour s'établir à 66% en 2012. Sur la même période, la proportion d'actifs chez les hommes a stagné, à 75,3%.
- Les femmes sont bien plus souvent en situation de sous-emploi que les hommes. En 2012, elles représentaient 72% des actifs en sous-emploi. 10,6% des femmes sont en contrat à durée déterminée, contre 6,9% des hommes.
- A temps complet, un homme gagne en moyenne 2312 euros par mois net de tous prélèvements, soit 19,3% de plus que les femmes (1865 euros). Mais ce sont chez les cadres que l'inégalité salariale est la plus criante: les hommes gagnent 4302 euros net en moyenne par mois, contre 3362 euros pour les femmes, soit une différence de près de 22%.

Íráskészség 1-2

Partie n° 2

Retard de livraison

Une lettre de réclamation a été adressée de la part d'un client à l'entreprise étrangère où vous travaillez, au sujet du retard de livraison d'une marchandise commandée. Écrivez à ce client un e-mail (120-140 mots) dans lequel

- vous le priez de vous excuser pour le retard,
- vous lui faites part de deux causes éventuelles du retard en les expliquant,
- vous lui offrez quelque récompense pour les fâcheux contretemps survenus.

Écrivez le texte sur la feuille du candidat. L'usage du dictionnaire est autorisé.